

# COMMUNE DE FREBUANS

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2021

Le 25 mars 2021, à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos compte tenu des mesures sanitaires.

Il est présidé par Paulette MARANO, Maire de la Commune.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Lucette DOUSSOT, Catherine CLERC, Pauline JOUFFROY, Natacha PELLETIER.

Mrs Pierre CLAVIER, Julien MARICHY, David NICOLAS, Pascal RAUCH, Mehdi TABOUI

Excusé : Eric VUILLET (pouvoir à Lucette DOUSSOT).

Secrétaire de séance : David NICOLAS

### **1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 février 2021**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu en date du 25 février 2021.

### **2 - Désignation d'un Conseiller Municipal Délégué (Délibération n°05/2021)**

Après avis favorable du Conseil des Adjointes, le Conseil Municipal nomme Monsieur Pascal RAUCH Conseiller Municipal Délégué, à neuf voix pour, une abstention. L'intéressé ne prend pas part au vote. Il a en charge les bâtiments communaux et le Patrimoine bâti. Son indemnité sera la même que celle attribuée aux Adjointes, soit 256.69 € bruts / mois.

### **3 - Approbation du Compte Administratif 2020 (Délibération n°06/2021)**

Présenté par Madame Lucette DOUSSOT, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2020 qui est résumé comme suit :

- Résultat cumulé de la section de fonctionnement : 100 522.46 €
- Résultat cumulé de la section d'investissement : - 6 434.47 €
- Reste à réaliser : 0

Soit un excédent de clôture au 31/12/2020 de 94 087.99 €.

Madame le Maire quitte la salle au moment du vote.

### **4 - Approbation du Compte de Gestion 2020 (Délibération n°07/2021)**

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2020 dressé par Monsieur Alain SCHMITT, Trésorier Principal.

### **5 - Affectation des résultats 2020 (Délibération n°08/2021)**

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement s'élève à 100 522.46 € et le résultat cumulé de la section d'investissement s'élève à - 6 434.47 €. Le résultat à reporter sur la section de fonctionnement est de 94 087.99 €.

## **6 - Vote des taxes 2021 (Délibération n°09/2021)**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taxes. Les taux sont ainsi maintenus, à savoir :

- Taxe d'habitation : 8.13 % (uniquement pour les résidences secondaires)
- Taxe départementale en remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales : 24.36 % (à l'année N-1 + 10 000.00 €)
- Taxe foncière bâtie : 14.90 %
- Taxe foncière non bâtie : 28.45 %

## **7 - Vote du Budget Primitif 2021 (Délibération n°10/2021)**

La proposition du budget primitif 2021 a été élaboré par la Commission des Finances le 13 mars 2021 et visé par le Trésorier Principal pour un montant :

- de 284 197.99 € équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement
- de 74 334.47 € équilibré en recettes et en dépenses d'investissement.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2021.

## **8 - Constitution d'une provision comptable pour créances risquant d'être compromises (Délibération n°11/2021)**

Madame le Maire rappelle que la constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire. Son champ d'application est précisé par l'article R.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Ce principe s'applique à toutes les Collectivités sans seuil de population. Celles-ci ont l'obligation de prévoir des provisions par délibération et procéder à leur mandatement à hauteur de 15 % des créances risquant d'être compromises. Le Conseil Municipal propos d'inscrire chaque année au budget, en dépenses ou en recettes, les crédits nécessaires à la comptabilisation de ces provisions.

## **9 - ECLA - Classement de la voirie - mise à jour 2021 : retrait de la délibération n°4/2021 du 04/02/2021 (Délibération n°12/2021)**

Par délibération en date du 4 février 2021, le Conseil Municipal a décidé de remettre à ECLA le chemin de l'Abreuvoir et une partie du chemin de la Vouivre. Or lors d'une visite sur place, ECLA a constaté que le chemin de l'Abreuvoir était non revêtu et ne pouvait être pris en compte. En conséquence, le Conseil Municipal décide de retirer cette délibération.

## **10- ECLA - Classement de la voirie - mise à jour 2021 (Délibération n°13/2021)**

Dans le cadre du classement de la voirie communautaire, le Conseil Municipal décide de remettre à ECLA la partie du chemin de la Vouivre jusqu'au bassin de décantation.

## **11- Subventions communales (Délibération n°13/2021)**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention aux organismes suivants :

- Souvenir Français : 100.00 €

- Floranim : 550.00 €
- Coopérative Scolaire de Frébuans : 1 200.00 €
- Coopérative Scolaire de Trenal : 420.00 €

Soit un total de 2 270.00 €.

## **12 - Informations et questions diverses**

- Déploiement de la fibre optique : En attente de l'ensemble des DICT pour analyser les réseaux et prévoir une date précise d'intervention

## **13 - Informations et questions diverses**

- Elections Départementales : le candidat Cyrille BRERO a demandé la salle des Fêtes le 5 juin 2021 afin d'organiser une réunion publique.
- Le SICTOM envisage l'extension de la « Collecte Incitative » sur son territoire à partir de janvier 2021. La « collecte incitative » consiste à modifier la fréquence de collecte des bacs gris. D'une collecte hebdomadaire, la collecte sera bimensuelle (une fois tous les 15 jours), ceci afin de sensibiliser les usagers et les inciter à diminuer leur production de déchets. Cette information est transmise aux élus. Après consultation avec les usagers domestiques à l'automne 2021, cette mesure deviendra effective certainement en 2022.

## **14 - Réunions à venir :**

- 23/02/2021 : ECLA – Commission Transition Ecologique Environnement
- 25/02/2021 : ECLA – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
- 26/02/2021 : ECLA – Commission Petite Enfance Scolaire
- 13/03/2021 : Commission Municipale des Finances
- 16/03/2021 : ECLA – Commission Environnement Transition
- 24/03/2021 : ECLA – Commission Finances
- 25/03/2021 : ECLA – AG OIS
- 25/03/2021 : ECLA – Commission Environnement
- 06/04/2021 : ECLA – Commission Développement Economique

## **Compte rendu de réunions :**

- 19/01/2021 : ECLA – Commission Petite Enfance
- 10/03/2021 : ECLA – Conseil d'Exploitation Régie Assainissement
- 22/03/2021 : ECLA – Bureau Exécutif

## **URBANISME - DOSSIERS EN COURS :**

- PC 01/21 : Dossier déposé le 17/03/2021 par Monsieur David NICOLAS pour la création d'un hangar agricole sur les parcelles ZA 21 et ZA 55, sise la Parouse.
- DP 03/21 : Dossier déposé le 24/02/2021 par la Société IFE ECO pour le compte de Monsieur Blaise YONGORO pour l'isolation des façades sur sa

maison d'habitation située sur la parcelle AA80, sise 86, rue des Condamines.

- DP 05/21 : Dossier déposé le 10/03/2021 par Madame Amélie FAUTRELLE pour la pose d'une porte fonctionnelle sur sa maison d'habitation située sur la parcelle AB 66, sise 153, rue du Château d'Eau.

### **URBANISME - DOSSIER NOTIFIE :**

- PC 01/19 modificatif : Arrêté de non-opposition en date du 17/03/2021 d'un dossier déposé le 10/12/2020 par la SCI les 3 FER pour la modification de façades d'un bâtiment industriel et la création de 4 places de stationnement sur la parcelle ZA 92, sise 230, route de la Grand'Mare
- DP 02/2021 : Arrêté de non-opposition en date du 17/03/2021 d'un dossier déposé le 18/02/2021 par la SCI KAMA représentée par Monsieur et Madame Emmanuel et Karine TROUBAT, pour une division de la parcelle cadastrée AA 53, sise 33, rue Désiré Barodet.
- DP 04/2021 : Arrêté de refus en date du 24/03/2021 d'un dossier déposé le 03/03/2021 par Monsieur Jérôme DUCRET, pour la pose de cinq vélux sur sa parcelle cadastrée AB 162, sise 192, rue Désiré Barodet.
- DIA 02/2021: Vente par Monsieur et Madame Robert DURAND de leur maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée AB n° 112, sise 220, route de Saint-Georges.
- DIA 03/2021: Vente par les Consorts VOULOT d'une maison d'habitation située sur la parcelle cadastrée AB n° 52, sise 122, rue du Château d'Eau.

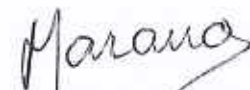
### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 22 AVRIL 2021**

Le Secrétaire

David NICOLAS



Le Maire

  
Paulette MARANO

